

Édition du "REVEIL DU NORD"  
150, rue de Paris, ALLE  
Bureaux à PARIS  
43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX :  
ROUBAIX : Tél. 9-51  
45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING : Tél. 9-85  
8, rue Desurmont, 8

## L'arrivée à Alger du Président de la République

Par un temps splendide, le cortège parcourut les artères de la ville où M. G. Doumergue reçut un accueil enthousiaste.

Dimanche, à 9 h. 30, la division présidentielle se profita de l'horizon devant la rade d'Alger, le spectacle de cette rade était, à ce moment d'une rare splendeur.

Le ciel était d'un bleu d'azur et la mer, de la pointe l'Escadre au cap Matifou, semblait un grand lac dominé par des collines vertes, au centre desquelles se dressait Alger la Blanche, toute frémissante de drapeaux tricolores. L'armée navale rangée en ligne, dans que les pharenois avaient arboré le grand pavillon de la République, les cuirassiers de Provence, battant pavillon du vice-amiral Durand-Viel ; le « Bretagne », « Paris » ; du « Poitou », « Béarn » ; des croiseurs, contre-torpilleurs et des sous-marins étaient à la hauteur, prêts à saluer le chef de l'Etat.

Sur le quai de l'Amirauté, autour de M. le gouverneur général Pierre Bordes, étaient



A l'hippodrome du Caroubier auront lieu des fêtes arabes en présence de M. Doumergue. Les délégués des tribus (Ouled, Sidi, Beni, Hachem, Ouled Nadj et Larbaa) sont d'ores et déjà campés dans des tentes.

On voit les Fichaux, Djilali, Bey Lakhdar, le chef des Larbaa, Zohar, Hachem, Hachem, qui porta le grand drapeau de la Légion d'honneur et qui offrira à M. Doumergue, ce magnifique cheval.

Les MM. Paul Doumer, Fernand Boulouet et les députés des deux Chambres, notamment M. G. Doumergue.

### Une foule immense attend le Chef de l'Etat

Le gouverneur général accompagné du secrétaire général, se rendait à 9 h. 45 sur une vedette à l'Anfaraud, pour aller au débarcadere, à bord du « Duquesne ». Quand, survinrent les escadrilles d'aviation, le « Duquesne » arriva à leur hauteur, les navires de l'escadre, auxquels semblaient répondre les batteries de terre, tirèrent les salves d'artillerie réglementaires que répétaient longuement les hauts lieux voisins. Une foule immense est massée sur les boulevards de la République et l'Anfaraud qui forment un grandiose balcon au-dessus des quais de la Marine, eux aussi noirs de monde.

### L'arrivée de M. Doumergue

A 10 heures, la vedette de l'amiral commandant en chef, battant pavillon du Président de la République, accosta au débarcadere devant les arcades du bâtiment arabe, qui rappelle la vieille Algérie. Sous les volutes décorées de plantes vertes, il fait une foule d'émotion ; le Président répond par des sourires et des saluts aux acclamations encore distantes de la foule, puis, mettant pied à terre, il serre les mains des Présidents des deux Chambres et des élus d'Alger ; il est entouré de ses collaborateurs, avec drapeau, et les honneurs militaires. Le cortège présidentiel se forme, tandis que d'autres vedettes amènent à terre les membres du Gouvernement et les personnalités de la suite de M. Doumergue.

Le Président de la République, qui est en habit, le grand cordon rouge en sautoir, monte dans son landau découvert avec MM. Pierre Bordes, gouverneur général ; Brunet, maire et Jules Michel ; prennent ensuite place dans la voiture n° 2 : MM. Doumer, Bouisson, Thomson, député ; Causseret, secrétaire général du Gouvernement ; dans les voitures suivantes prennent place les ministères, les parlementaires et les invités officiels. Les spahis font au Président une escorte caracolante et brillante. Des l'arrivée boulevard Anatole France, les cris de la foule s'élevaient stridents ; le cortège suit ensuite le boulevard de la République, la place du Gouvernement et le boulevard Carnot jusqu'à la Préfecture. Sur les trottoirs, aux fenêtres des maisons, aux balcons se pressent des milliers d'Algériens ; les indigènes se remarquent au feu, qui font comme des coquelicots rouges au milieu de ce champ, où toutes les couleurs se fondent ; les enfants indigènes ont, en effet, revêtu les habits de soie qu'ornent de nombreux bracelets et colliers. Un grand nombre de burnous d'éclatante blancheur ont été donnés à ce tableau historique tout à la saveur locale désirable.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

**C'est en 2<sup>e</sup> page que paraît notre nouveau roman feuilleton :**  
**LA PETITE CHATELAINE**  
PAR ETIENNE NICHEL

## REINE DE JEUNESSE ET DE BEAUTE "Miss Lille 1930" a été présentée hier à la population lilloise

Ce fut à cette occasion grande fête dans le quartier de Wazemmes et en particulier rue Léon-Gambetta



EN HAUT : Miss Yvonne Dequid, « Miss Lille 1930 ». — EN DESSOUS : Le cortège parcourant la rue Gambetta. — AU MILIEU : Les personnalités et les membres du comité organisant Miss Dequid, ayant à sa droite, M. Nicolle, député du Nord et à sa gauche, MM. Coolen, adjoint au maire de Lille et Hector Franchomme, conseiller d'arrondissement. — EN BAS : « Miss Lille » précédant dans la foule sur un kiosque, place de la Nouvelle-Aventure, à une distribution de vêtements et de friandises aux enfants pauvres du quartier de Wazemmes.

Les fêtes des commerçants de la rue Léon-Gambetta, à Lille, attirant un public nombreux, ont eu lieu dimanche, avec le plus franc succès. Il nous sera bien permis de dire que, placées sous le patronage, sous l'égide de « Miss Lille », elles ne pouvaient point ne pas réussir. C'est que « Miss Lille 1930 » comme on qualifie en la circonstance Mlle Yvonne Dequid, est le plus certain des porte-bonheur. Elle est certes de celles dont on peut dire d'après les vers du poète : « Le ciel a pris plaisir à la former pour plaire ». Mais elle est encore plus et mieux que cela : c'est une délicieuse jeune fille d'une simplicité attrayante, d'une grâce égale, d'un maintien plein de douceur modeste, et qui fut sans son devoir, prouver la bonté de son petit cœur de femme dans la façon si distinguée avec laquelle elle procéda à la distribution des vêtements et friandises aux petits enfants pauvres, distribution qui eut lieu vers 11 heures, en face du marché de Wazemmes. Inutile de dire que, après de la foule, conquise par tant de charme, le succès de « Miss Lille » fut des plus accentués. A côté de cela, les fêtes de la rue Gambetta confèrent au triomphe, et nul doute que les avisés commerçants de cette rue n'en ressentent les heureux effets.

### Le sixantième anniversaire des « Carabiniers Lillois »

C'est par la célébration du sixantième anniversaire de la vieille société des « Carabiniers Lillois », que déboulèrent fraternellement les fêtes de la rue Léon-Gambetta, dimanche à 10 h. A cette heure, en effet, M. Bigotte, président de la société des « Carabiniers Lillois », MM. Leclercq, Hezard et tous les membres de cette société se présentèrent devant le monument aux morts de la ville de Lille, et y déposèrent après une minute de recueillement, une magnifique gerbe de fleurs. Une cérémonie religieuse eut lieu ensuite à l'église St-Pierre-St-Paul avec le concours de la Fanfare du Sud, puis un banquet intime au cours duquel on évoqua le souvenir du passé de la société de « Carabiniers Lillois ».

### Un après-midi de réjouissances La présentation de « Miss Lille » aux autorités

A 14 h. 45, de nombreuses sociétés musicales participèrent aux fêtes de la rue Léon-Gambetta se réunissant place de la Gare et, partant à 15 h. 15, gagnèrent au son de marches solennelles

## Le dernier acte de la tragédie de Radinghem

L'exécution de Paul Dufour, l'assassin de Marie Huguet n'est plus qu'une question d'heures.

Seuls de toute la presse régionale, nous avons annoncé dans nos éditions d'hier que le Président de la République avait pris une décision en ce qui concerne la peine de mort appliquée par la Cour d'assises du Pas-de-Calais en décembre dernier, aux deux assassins Dufour et Truitte qui tuèrent Marie Huguet, la rentière vagabonde de Radinghem, pour la dépouiller de son argent.

Dufour, dont les horribles forfaits interdisaient toute pitié, subira la peine capitale. Quant à son complice, Truitte, il sauva sa tête. Le chef de l'Etat, après un nouveau examen du dossier de ce dernier pour lequel, ainsi que nous l'avons dit, dix jurés sur douze avaient signé un recours en grâce, a communié sa peine en cette des travaux forcés à perpétuité.

Pour Dufour, la justice suivra donc son cours et son exécution était prévue pour ce matin, à Boulogne, mais, dans la soirée d'hier, notre correspondant de Boulogne nous a informé que le fourgon contenant les boîtes de justice n'était pas arrivé en gare de cette ville et que M. Houquet, procureur général,



La porte de la prison de Boulogne, devant laquelle aura lieu l'exécution.

n'aurait pas été avisé télégraphiquement de l'exécution pour ce matin. De toute façon, cet ordre ne saurait tarder.

### Journée d'attente

Jamais peut-être, journée ne fut si fiévreuse au Parquet de Boulogne, dans l'indécision où on en était sur le fonctionnement de la guillotine pour Paul Dufour.

L'annonce de la décision, par notre journal, est l'objet de toutes les conversations, mais d'une façon générale, après le verdict et le recours en grâce en faveur de Truitte, on s'attendait à la décision que M. le procureur général avait prise, dans l'attente de la décision de la République pour l'Algérie.

Au Palais, l'annonce de l'imminence de l'acte suprême, l'attente du terrible et continental télégramme créent une atmosphère étonnante et le procureur de la République, M. Rouquet, fit preuve d'une réelle bonne volonté pour résister aux visites et questions nombreuses des journalistes. Ces derniers faisaient, pour ainsi dire, la queue entre le Palais et les bureaux de la gare, les jours, pour savoir si les boîtes de justice allaient arriver.

Des bruits coururent. Le fourgon était attendu pour une heure du matin, d'aucuns l'avaient vu, etc. etc. Il n'en résultait pas moins que les brigades de gendarmerie des environs immédiats, telle Marquise, étaient consignées. Les coups de téléphone se succédaient.

Me Jacques Sergeant, le dévoué défenseur de celui qui va payer sa dette, était arrivé dans la matinée et se trouvait également anxieux de connaître la dernière nouvelle.

A 20 h. 50, M. Rouquet n'avait encore rien reçu. Il ne semble bien tard pour connaître une décision qui aurait son épilogue lundi matin, nous dit l'honorable magistrat. Tout d'abord, j'aurais déjà reçu une visite de M. de Paris et j'aurais été avisé télégraphiquement, afin d'organiser le service d'ordre.

Néanmoins, dans certains milieux, on semblait croire que les boîtes pourraient très bien arriver par le dernier semi-direct de la capitale, s'est-à-dire vers 23 h. 23. Bien fragile hypothèse, cependant.

### Comment leur crime fut découvert

C'est le 20 juillet 1929, que le crime fut découvert. M. Jules Truitte, ancien maire de Radinghem, fut incommode en traversant un taillis, près du bois de Contes, par une odeur insupportable. A l'aide d'un bâton, il remua la terre et mit à jour un corps en putréfaction. Il prévint la gendarmerie de Fruges,

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

## JOYEUX CARNAVAL EN THIÉRACHE Le fameux cortège de "No Piot" s'est déroulé hier dans Hirson

Une foule énorme venue de tous les points de la région suivit les festivités en l'honneur du jeune géant.



EN HAUT : Le char du jeune géant « No Piot ». — EN BAS : à gauche : Le char de la reine du Commerce ; à droite : Le char de la rosière de la commune libre de la Roche Parada.

Si Carnaval a en Flandre une fameuse et justifiée réputation, il n'en est pas moins tenu en honneur dans la verte Thiérache. Comme Cassel, Steenvoorde, Bourbourg, etc., Hirson au nord du département de l'Aisne, a sa cavalcade, joyeuse, animée et qui attire dans la ville toutes les populations des régions voisines.

Mais il n'est pas de « riège » bien réussi sans géant. Hirson, a donc, elle aussi son héros populaire. Ah, il n'est pas très vieux, le géant hirsonnais. La ne peut pas se prénommer, comme les géants des Flandres d'une longue carrière et de mille exploits d'autant plus impressionnants qu'ils ont leurs sources dans la légende ou qu'ils recourent aux temps merveilleux de la chevalerie ou... des contes de fées.

Le géant d'Hirson est né voilà 15 ans. Il vit au monde tout simplement à la suite d'une réunion du Syndicat d'initiative Hirsonnais. A trois ans, tout géant qu'il est, il

n'est encore qu'un bébé, mais un bébé qui donne à ses parents de sérieuses garanties pour l'avenir.

On l'a d'abord exhibé à ses côtés, « ar-mot émuillotté ». Hier, on le voit pour la troisième fois. Tous les Hirsonnais auront ressenti un long et ardu à contempler leur héros, grandi en sagesse, en science et surtout en taille.

Son nom ? Il ne fut pas difficile à trouver, dès que fut créé le bébé géant, les habitants de la Thiérache n'eurent qu'un mot pour le désigner : « No Piot », notre nuit.

Et chaque année, au premier dimanche de mai, une foule considérable envahit la ville. Chacun veut voir « No Piot », faisant sa tournée annuelle à ses côtés, et en l'honneur du jeune géant, dont la réputation s'est pas attendu le nombre des années, une joyeuse et fastueuse cavalcade se déroule à travers la cité en fête.

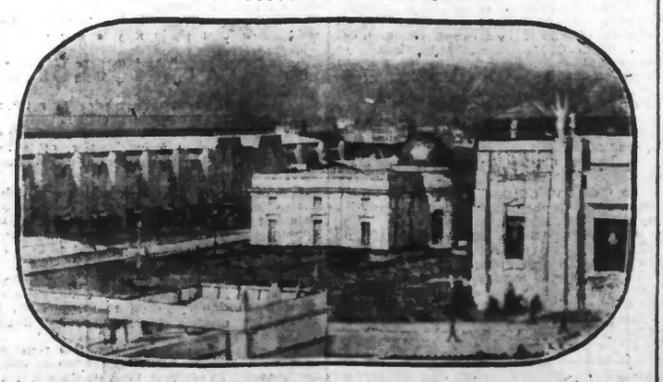
(LIRE LA SUITE EN QUATRIEME PAGE)

## Le Texte Officiel de la Loi sur les Assurances Sociales

Nous continuons ci-dessous la publication du texte officiel complet de la Loi sur les Assurances Sociales, que nous avons commencé dans nos précédents numéros.

Art. 31. — L'article 31 est modifié comme suit :  
1. Les disponibilités des caisses d'assurances sont employées en tenant compte de la nature et de l'importance des risques assurés par les caisses :  
a) En valeurs d'Etat ou jouissant de la garantie de l'Etat, en valeurs étrangères dans des conditions à fixer par un décret rendu sur la proposition des ministres des finances, du travail et des affaires étrangères, en obligations foncières ou communales du Crédit Foncier, en acquisitions d'immeubles et en obligations des grandes compagnies de chemins de fer d'intérêt général ;  
b) Jusqu'à concurrence de moitié, sur la désignation des caisses et sous la seule réserve des approbations prévues aux alinéas suivants ;  
c) En prêts aux départements, communes, syndicats de communes, colonies, pays de protectorat, chambres de commerce, chambres de métiers ou tous autres établissements publics ou en valeurs jouissant de la garantie de ces établissements ;  
d) En prêts aux offices, sociétés et fondations d'habitations à bon marché et sociétés de crédit immobilier dans les conditions prévues par la loi du 5 décembre 1922 sur les habitations à bon marché et la petite propriété et aux sociétés et institutions prévues par la loi du 5 août 1920 sur le crédit mutuel et la coopération agricole, ainsi qu'aux institutions de prévoyance et d'hygiène sociales reconnues d'utilité publique ;  
e) En acquisitions de bons et d'obligations de la Caisse Nationale de crédit agricole, ainsi qu'en souscriptions d'actions, d'obligations et de parts des sociétés visées par la loi du 5 décembre 1922 sur les habita-

## L'Exposition Internationale de Liège



Nous avons publié, hier, le compte rendu de l'inauguration de l'Exposition Internationale de Liège, qui eut lieu samedi 3 mai. Nous reproduisons ci-dessous une vue d'ensemble d'une partie de l'exposition. — On voit, à gauche, le Palais de la France et au centre, le pavillon de la Ville de Paris.